



ASSEMBLEE GENERALE du VENDREDI 9 FEVRIER 2018 à MONTREUIL (93)

PROCURATION

Nom de l'association : N° d'affiliation :

Je, soussigné (e),

Nom et prénom : N° licence FSGT :

Fonction dans le club :

donne procuration à une autre association pour me représenter, participer à toutes les délibérations et décisions, prendre connaissance de tous documents et voter.

Nom de l'association qui me représente : Nom du représentant :

ou

Dans les mêmes conditions, je donne ma procuration à un membre du comité directeur :

Nom/prénom :

Cachet de l'association :

Fait à Paris, le :/...../.....

Signature,
précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* »

Important ! La personne concernée par la procuration devra obligatoirement présenter sa licence FSGT de la saison en cours le jour de l'assemblée générale aux membres de la commission de surveillance des opérations électorales. En cas d'oubli, une pièce d'identité lui sera demandée.